



NATIONS UNIES
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Bureau de la CEA pour l'Afrique du Nord

Réunion intermédiaire du Comité intergouvernemental
d'experts (CIE)

Marrakech (Maroc)
21 Février 2007

Distr.: LIMITEE

CEA-AN/CIE-RI/07/4
Février 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA
PERIODE BIENNALE 2008-2009

Table des matières

I.	Introduction.....	1
II.	Objectifs.....	2
III.	Stratégie du sous programme 7.....	2
IV.	Les réalisations escomptées du sous programme 7	2
V.	Résultats du SRO-NA.....	3
	A. Service technique de réunions d’organes intergouvernementaux et d’experts.....	3
	1. Services fonctionnels.....	3
	2. Documents a l’intention des organes délibérants	3
	3. Réunions de Groupes spéciaux d’experts.....	4
	B. Autres activités de fond.....	4
	1. Publications non périodiques	4
	2. Evènement spécial	4
	C. Coopération technique	5
	1. Services consultatifs	5
	2. Formation de groupe, séminaires/ateliers	5
	3. Projets opérationnels.....	5
	4. Activités intermédiaires	5

I. Introduction

1. Le programme de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) est composé de dix sous-programmes interdépendants et complémentaires. C'est l'analyse continue des défis auxquels l'Afrique fait face et les avantages comparatifs de la CEA qui incitent cette dernière à réajuster ses priorités programmatiques. Aujourd'hui, la CEA considère qu'elle se doit de mettre l'accent sur des opérations qui couvrent une gamme limitée de secteurs et de thèmes où sa compétence et sa contribution sont largement reconnues.

2. Sur la base des consultations du Groupe de Travail établi par le nouveau Secrétaire Exécutif de la CEA, en mars 2006 et à la lumière de l'évaluation d'ensemble de la situation actuelle, il est suggéré que la CEA concentre davantage ses activités autour de deux grands axes d'action importants et étroitement imbriqués. Il s'agit de :

- a) La promotion de l'intégration régionale et de
- b) La réponse des besoins spécifiques et les défis globaux auxquels le continent africain fait face.

3. Dans cette optique, la CEA mettra l'accent sur les besoins des communautés économiques régionales (CER) à travers l'autonomisation de ses bureaux sous régionaux et ceci en réponse à la Résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies (18 décembre 2005) appelant le Secrétaire Général des Nations Unies à présenter un plan de réforme des Bureaux Sous-régionaux de la CEA.

4. Les deux axes de l'action de la CEA ainsi que ses divisions ont été réajustés autour des 10 sous-programmes suivants : le commerce, les finances et les politiques économiques ; la sécurité alimentaire et le développement durable ; la gouvernance et les institutions publiques ; l'information, la science et la technologie pour le développement ; la coopération économique et l'intégration régionale ; le genre et le développement social ; les activités sous régionales pour le développement ; les statistiques et enfin la planification du développement et l'administration.

5. Dans cette optique, la CEA compte établir un meilleur réseautage avec les centres d'excellence en Afrique et à l'étranger. Elle aidera, là où cela sera nécessaire, à renforcer la capacité de ces centres pour qu'ils jouent un rôle important dans la promotion de l'intégration dans les domaines des sciences et de l'éducation.

6. Activités inscrites dans le cadre du « sous-programme 7 » : L'appui aux activités sous-régionales pour le développement relève de la responsabilité des cinq bureaux sous régionaux de la CEA situés à Rabat pour l'Afrique du Nord, à Niamey pour l'Afrique de l'Ouest, à Yaoundé pour l'Afrique Centrale, à Kigali pour l'Afrique de l'Est et à Lusaka pour l'Afrique Australe.

7. les objectifs, la stratégie et les réalisations escomptées du « sous-programme 7 » pour 2008-2009 sont décrits ci-dessous.

II. Objectifs

8. Le sous-programme vise à renforcer les capacités des Etats membres pour une intégration régionale, à travers un appui renforcé et des partenariats avec les principaux acteurs, dans le cadre général du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique et les objectifs du développement internationalement adoptés, dont ceux contenus dans la Déclaration du Millénaire.

III. Stratégie du sous programme 7

9. La responsabilité de la mise en oeuvre de ce sous programme incombe aux cinq bureaux sous régionaux de la CEA : Rabat pour l'Afrique du Nord, Niamey pour l'Afrique de l'Ouest, Yaoundé pour l'Afrique Centrale, Kigali pour l'Afrique de l'Est et Lusaka pour l'Afrique Australe. Ces centres aident à consolider la présence de la Commission et le niveau d'intervention de cette dernière dans les cinq sous régions. A cet effet, les capacités opérationnelles des bureaux sous régionaux seront renforcées afin de leur permettre de fournir un niveau plus élevé d'assistance technique aux Etats membres, aux communautés économiques régionales et aux organisations intergouvernementales et celles de la société civile dans le développement et la mise en oeuvre des politiques et programmes nationaux et sous régionaux.

10. Le sous - programme aura un rôle de catalyseur pour rendre opérationnel le travail d'analyse et d'information des autres sous programmes de la CEA aux niveaux sous régional et national. Afin d'atteindre ces objectifs, le sous programme en question sera mené en collaboration avec les organisations et les institutions établies pour le développement des sous - régions et les communautés économiques régionales. En outre, les bureaux sous régionaux amélioreront leur partenariat avec les autres agences de l'ONU opérant en Afrique, notamment à travers leur participation aux programmes d'assistances au développement, afin de forger une complémentarité, améliorer l'impact et éviter le double emploi.

IV. Les réalisations escomptées du sous programme 7

11. Les réalisations escomptées du sous programme 7 sont :

- (i) Une meilleure capacité des Etats membres, de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), de la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens et d'autres organisations intergouvernementales et celles de la société civile à formuler et à mener à bien l'harmonisation des politiques macroéconomiques et sectorielles et des initiatives pour s'atteler aux principales priorités sous régionale de développement en Afrique du Nord, dont : le développement, la gestion et l'utilisation des ressources en eau ; l'immigration, le chômage et la création d'emplois ; le commerce intra - régional et international ; et le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC).
- (ii) Des partenariats renforcés aux niveaux sous régional et des pays pour appuyer le plaidoyer pour les politiques, la prise de décision et la mise en oeuvre de programmes d'intégration sous régionale en Afrique du Nord.

- (iii) Un rôle plus soutenu des mécanismes intergouvernementaux au niveau sous régional à travers un meilleur réseautage entre les principaux acteurs impliqués dans l'agenda de développement sous régional dont les Etats membres, les CER, les organisations de la société civile et d'autres entités sous régionales.

V. Résultats du SRO-NA

12. Cette composante du sous programme 7 sera mise en oeuvre par le bureau de la CEA en Afrique du Nord qui couvre les sept pays suivants : l'Algérie, l'Egypte, la Jamahiriya Arabe Libyenne, la Mauritanie, le Maroc, le Soudan et la Tunisie.

13. La logique qui sous – tend l'élaboration de la proposition suivante relative au programme de travail 2008-2009 est la suivante :

- Ce sous programme s'inscrit dans le cadre des deux principaux axes d'actions de la CEA, notamment l'intégration régionale et les défis spécifiques et globaux auxquels le continent fait face. L'appui aux PME/PMI et la pertinence de l'éducation pour l'emploi sont les deux thèmes transversaux retenus dans le cadre de ce sous-programme pour les activités du SRO-NA au cours de l'exercice biennal 2008-2009.
- Dans le domaine de l'intégration régionale, le Bureau de la CEA pour l'Afrique du nord envisage de mener, outre les activités relatives au commerce, des actions en vue de l'harmonisation et la diffusion de l'information et la promotion de la coopération intra régionale.
- Dans le domaine des défis du développement, le Bureau développera des activités autour des thèmes suivants : l'appui aux PME/PMI (2008), la relation éducation – emploi (2009), le suivi des résolutions et initiatives émanant des conférences régionales et internationales (ODM, NEPAD, TIC, genre), la gouvernance et le développement durable.

14. Au cours de l'exercice biennal 2008-2009, les résultats suivants seront délivrés :

A. Service technique de réunions d'organes intergouvernementaux et d'experts

1. Services fonctionnels

Réunion du Comité intergouvernemental d'experts (CIE) (Une session en 2008 et une autre en 2009).

2. Documents a l'intention des organes délibérants

- (i) Rapport sur le développement économique et social : Suivi de la conjoncture en Afrique du nord (un rapport en 2008 et un autre en 2009).
- (ii) Rapport sur l'état d'avancement en Afrique du nord des agendas régionaux et internationaux, dont le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), les OMD et les autres initiatives spécifiques (Un en 2008 et un autre en 2009).

3. Réunions de Groupes spéciaux d'experts

- (i) Réunion de groupe spécial d'experts sur les PME/PMI (2008)
- (ii) Réunion de groupe spécial d'experts sur la promotion de la R&D pour le développement en Afrique du Nord (2008)
- (iii) Réunion de groupe spécial d'experts sur l'éducation et le renforcement des capacités pour la création d'emplois (2009)
- (iv) Réunion de groupe spécial d'experts sur l'évaluation du programme pluriannuel du Bureau de la CEA pour l'Afrique du nord et l'Union du Maghreb Arabe (UMA) (2009)

B. Autres activités de fond

1. Publications non périodiques

- (i) Développement des PME/PMI en Afrique du Nord (2008)
- (ii) Plan d'action R&D pour le développement de l'Afrique du Nord (2008)
- (iii) Plan d'action sur l'Education et le renforcement de capacités pour la création d'emplois en Afrique du Nord (2009)
- (iv) Rapport sur les principaux thèmes identifiés dans le programme pluriannuel du Bureau de la CEA pour l'Afrique du nord et l'Union du Maghreb Arabe (UMA) (2009).

2. Evènement spécial

Forum sur le Développement de l'Afrique du Nord (2009)

3. Documents techniques

Contribution au prospectus élaboré conjointement par l'Union Africaine, la Banque africaine de développement et la CEA (Bureau pour l'Afrique du nord) sur l'intégration en Afrique du Nord (un en 2008 et un autre en 2009) ; des informations seront postées sur le site web portant sur les services de consultation disponibles ; des briefing électroniques sur les activités du Bureau, y compris sur les autres initiatives sous régionales.

4. Services techniques des réunions inter agences

Une réunion annuelle de consultation des agences du système des Nations Unies opérant dans la sous - région sera organisée en appui à la mise en oeuvre des programmes UA/NEPAD en Afrique du nord.

C. Coopération technique

1. Services consultatifs

Dix missions, sur demande, auprès des Etats membres, de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) et autres organisations sous régionales intergouvernementales seront organisées sur des questions institutionnelles et sectorielles portant sur le renforcement de l'intégration régionale et la mise en oeuvre du NEPAD en Afrique du Nord.

2. Formation de groupe, séminaires/ateliers

- a. Atelier sur la mise en oeuvre du système de comptabilité nationale 1993 en Afrique du Nord (2008)
- b. Séminaire sur l'Intégration des stratégies de réduction de la pauvreté dans les politiques nationales (2009)

3. Projets opérationnels

- (i) Renforcement des institutions de l'Union du Maghreb Arabe (UMA)
- (ii) Observatoire de l'intégration régionale en Afrique du nord
- (iii) relever les défis du développement durable en Afrique du Nord : plan d'action pour la gestion de l'eau et de l'environnement, de la sécheresse et de la désertification ainsi que la promotion des initiatives en matière d'énergie (séminaire sur l'énergie en Afrique du Nord)
- (iv) harmonisation des politiques visant au renforcement de l'économie de la connaissance en Afrique du Nord.

4. Activités intermédiaires

- (i) Contribution du Bureau aux activités d'autres bureaux sous régionaux de la CEA
- (ii) Participation du Bureau aux manifestations de la CEA, à la conférences des ministres, aux comités sectoriels, au Forum pour le développement de l'Afrique (ADF), aux réunions des CIE, etc.
- (iii) Collaboration du Bureau avec ses partenaires.